Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212203251-20251218-DB_20251215_12-DE

COMMUNE DE SAINT QUAY PORTRIEUX
Extrait du registre des délibérations du Conseil Muni

Date de la convocation : 5 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-QUAY-PORTRIEUX, dûment convoqués, se sont réunis au centre de congrès sous la présidence de M. SIMELIERE Thierry, Maire, assisté de M. HERY François, Mme BELLONCLE Catherine, M. QUELEN Marcel, Mme DANGUIS Marianne, M. BARBEY-CHARIOU Erwan, Mme LATHUILLIERE Sophie, Adjointes et Adjoints.

Etaient présents : Mme LE NY Marie-Hélène, M. HENRY Claude, Mme DROGUET Yveline, M. BOULAD Pierre, M. VILLENEUVE Jean-François, Mme CAMUS Nathalie, Mme HALNA Karine, M. HENIN Pierre, M. DARCEL Victorien, M. FREMIN Yannick, M. HUC Hervé, M. VASSELIN Albert

Absents représentés :
Mme LE COQ Nathalie donne pouvoir à M. SIMELIERE Thierry
M. DREUMONT Benjamin donne pouvoir à M. HERY François
Mme JOULOT Micheline donne pouvoir à M. QUELEN Marcel
Mme TOUITOU Joséphine donne pouvoir à M. HUC Hervé

Présents : 19 **Représentés : 4** **Votants : 23**

M. Hervé HUC a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Délibération n° 15/12/2025-12
Syndicat Mixte du Port d'Armor – désignation d'un représentant de la commune

Par délibération n° 19/07/2021_11, le conseil municipal a désigné ses représentants au sein du Syndicat Mixte Saint-Quay port d'Armor.

Les représentants actuels de la commune au sein du Syndicat Mixte du port d'Armor sont :
M. Thierry SIMELIERE, M. Marcel QUELEN, M. Erwan BARBEY-CHARIOU, Mme Marie-Noëlle BROUAUX MAUDUIT et M. Jean-François VILLENEUVE

Suite à la démission de Madame Marie-Noëlle BROUAUX-MAUDUIT du conseil municipal en date du 30/11/2025, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant.

Il est proposé de désigner M. Pierre BOULAD pour la remplacer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- **De désigner M. Pierre BOULAD en tant que représentant de la commune au sein du Syndicat Mixte Saint-Quay port d'Armor.**

Le Maire,
Thierry SIMELIERE

